

Cette retranscription a été réalisé par :



Ce document est diffusé en format accessible word afin qu’il soit facilement lu par un logiciel de synthèse vocale.

**Retranscription E&H 1.4**

**Intervention de Feriel Kennou, Pharmadial**

**Suivi de la session Q&R**

Merci. Je voulais d’abord remercier toute l’équipe de Handicap International et Handicap &Emploi.

La société Pharmadial a été créée depuis 2000, c’est une société spécialisée à la production de produits pharmaceutiques, dans la production des concentrés liquides pour les hémodialyses, le concentré de dialyse, exactement. On a commencé l’expérience avec une association en Tunisie. La société a été créée le 24 avril 2000, avec un capital de 780 000 DT, à l’initiative d’un groupe de médecins dialyseurs. Elle est leader sur le marché avec une part de marché de plus de 70%. Pharmadialest un laboratoire spécialisé dans la production des concentrés liquides pour hémodialyse.

Le nombre d’employés dans notre société est de 103 : 63 femmes, 35 hommes, dont 5 personnes handicapées, 1 femme et 4 hommes.

Pour la perception sur les personnes handicapées pré et post embauche, avant l’embauche, la banalisation de l’emploi des personnes handicapées, le manque de partage et de communication entre les ouvriers, le manque de ponctualité de la part des ouvriers. Après l’embauche, on a eu une satisfaction massive sur l’expérience d’emploi des personnes handicapées.

Après avoir eu l’aide de l’association \*, on a appris le partage des rôles attendus par les ouvriers, favorables pour intervenir en faveur des collègues handicapés et les aider à accomplir leurs tâches.

Ce qu’on a appris de la part des handicapés, c’est l’assiduité, la ponctualité, ils étaient toujours présents, on n’avait pas de problème de ponctualité, d’assiduité.

Voilà pour ma présentation. Je suis Feriel Kennou, j’ai fait une formation BTS commerce, et puis j’ai eu une expérience professionnelle de quatre ans au poste de responsable de ressources humaines, assistante acquisition au sein d’une société spécialisée à l’installation de la fibre optique.

Voilà.Merci.

- Leila Ben Hassine : Juste une question posée par les participants : comment le recrutement des personnes handicapées peut contribuer à l’amélioration de l’assiduité des employés dans une entreprise  ?

- ZeïdSouabni: en fait, ce qui est observé par rapport aux personnes handicapées, c’est qu’ils adoptent des comportements exemplaires au sein de l’entreprise. Ce qu’on cherche en tant que recruteur ou employeur, c’est d’intégrer des personnes qualifiées et aussi motivées. Les personnes handicapées montrent généralement autant de motivation, disons plus de motivation que les autres employés par rapport à la réalisation des missions qui sont à leur charge, et leurs comportements, ils sont toujours exemplaires en termes d’assiduité, de rigueur au travail, ils sont plus stables, plus concentrés, et ils ont toujours cette volonté de se dépasser et de faire de leur mieux. C’est de cette façon qu’ils contribuent et donnent l’exemple par rapport à leurs collègues, par rapport au sujet de l’assiduité et de la rigueur. J’espère avoir bien répondu à la question.

- Leila Ben Hassine : Oui. Merci beaucoup. Là, je pense qu’on est à la fin de ce webinaire. Je remercie donc tout le monde pour ce webinaire. Je passe la parole pour rappeler les dates des prochaines sessions de webinaires.

- Hind Ait Mhamed : Merci infiniment à tous lesintervenants pour cette présentation. Je remercie tous les participants du monde entier, je remercie aussi les entreprises présentes depuis la Tunisie, le Sénégal et le Maroc. En votre nom, au nom de RSE et PED, je vous remercie infiniment, et je vous donne rendez-vous le 18 février pour l’expérience sénégalaise. Le webinaire sera autour de la thématique handicap, quels bénéfices pour l’entreprise ? Et le webinaire de clôture sera sur le recrutement inclusif et l’enjeu de maintien des emplois, au Maroc, le 3 mars, même heure et même endroit pour les sessions collectives. Je vous remercie infiniment et à la prochaine réunion ou session collective, nous continuons nos échanges. Merci à vous tous. Merci et au revoir. Je passe la parole.

Gaétane et Mehrez, voulez-vous ajouter quelque chose  ?

- Gaétane Bléher : Simplement remercier tous les participants également, en espérant vous retrouver dans les prochaines sessions.

- Mehrez Afchar : Pareil, merci tout le monde et à la prochaine. J’espère qu’on va partager après tous les documents.

- C’est « merci » en langue des signes.

- Ok. On fait tous pareil !

- C’est facile.

- Sophie demandait si on pouvait retrouver les vidéos ailleurs que sur Facebook.Elles sont sur YouTube  ?

Les vidéos de la dernière page de la présentation de Mehrez.

- Mehrez Afchar : Les vidéos sont sur Facebook. Le lien est sur la page Facebook du projet.

1. <https://www.facebook.com/watch/?v=2264948503716611>
2. <https://www.facebook.com/watch/?v=287819345069242>
3. <https://www.facebook.com/watch/?v=2180189685327147>
4. <https://www.facebook.com/watch/?v=955619934627106>
5. <https://www.facebook.com/watch/?v=2240081046011959>
6. <https://www.facebook.com/emploiethandicap/videos/1917804698527655/>

- On peut les trouver ailleurs que sur Facebook, pour les gens qui n’ont pas Facebook  ?

- Mehrez Afchar : Non, on ne les a pas sur YouTube.

- Mais on verra par la suite pour les mettre sur YouTube.

- Ok. On essaiera de voir si on peut trouver une solution. En tout cas, je vous invite à aller voir ces vidéos.

Un immense merci à tous et à très vite pour le 18, pour le prochain.

- Mehrez Afchar : C’est un lien public, même pour les gens qui n’ont pas de Facebook, ils peuvent visualiser.

- Ok. Très bien.Et merci Hind.

- Merci à tous.